

Compte-Rendu Conseil Municipal du 20 SEPTEMBRE 2019

Secrétaire de séance : Nathalie DURANTON

Nombre de conseillers présents : 9

Absents excusés : Laurent JUBERTIE (procuration à Jean-Louis MONTEIL) et Frédéric CLUZEAU

Approbation compte-rendu réunion du 14/06/19 à l'unanimité et signature du dossier de séance

➔ **Compétence voirie Syndicat BELLOVIC**

Monsieur le Maire expose la modification des statuts du syndicat mixte Bellovic rendue nécessaire pour rajouter la compétence voirie et la prise en compte des spécificités concernant les communes nouvelles : le conseil accepte à l'unanimité.

➔ **Frais de scolarité école de Turenne**

Les frais de scolarité des enfants de Ligneyrac pour l'année scolaire 2018-2019 s'élèvent à 7 726,50 € pour 9 enfants (3 en maternelle et 6 en primaire) : accord à l'unanimité pour signer la convention et payer le montant dû.

➔ **Médecine professionnelle et préventive**

Monsieur le Maire explique la proposition du Centre de Gestion de la Corrèze pour une convention concernant la visite médicale spécifique au maintien ou au retour dans l'emploi (pas encore de prestataire pour les visites médicales annuelles de prévention) : accord à l'unanimité pour signer la convention.

➔ **Dénomination des voies communales et numérotation des habitations**

Plusieurs séances du groupe de travail (élus + agent La Poste) depuis le printemps pour identifier les voies, définir les dénominations et les besoins en signalisation ont été réalisées. Il reste un travail de vérification de la saisie sur la plateforme IGN dédiée avant de prévoir une réunion publique de présentation et de pouvoir valider en conseil toutes les dénominations des voies communales. Resteront ensuite l'inventaire des besoins, l'achat et l'installation des plaques et numéros de voies sur l'ensemble du territoire communal.

➔ **Point sur les travaux**

- **Aménagement de l'espace public au bourg** : les différents accès et le parking de la salle polyvalente sont terminés. Les bâches ont été installées sur tous les talus afin de faciliter l'entretien. Le programme a inclus en complément tout le drainage des eaux pluviales de l'ancienne école, dont la nécessité s'est avérée en cours de travaux, ainsi que des tranchées pour un éventuel assainissement collectif, en prévision. Monsieur le Maire fait remarquer que la mairie ne possède pas de plan des eaux pluviales et usées du bourg, malgré la réalisation du Plan d'Aménagement du Bourg. La suite des travaux se fera après le passage du Festival Aïcontis et il restera à rouvrir le chemin piétonnier qui rejoint le haut du bourg depuis le haut de la parcelle.
- **Voirie** : les travaux se feront courant novembre, en fonction de la météo et après avoir ressuyé toutes les routes communales, pour le point-à-temps notamment.

➔ **Organisation du Festival de l'Imaginaire les 5 & 6 octobre**

Pour accueillir la huitième édition du Festival de l'Imaginaire, le bourg de Ligneyrac sera investi par les décors, les centaines de bénévoles et toutes les animations de plus de 60 artistes les 5 et 6 octobre 2019, sur le thème des chimères et licornes et devrait permettre la venue de milliers de visiteurs.

Présentation des plannings de tous les postes prévus dans l'organisation du festival. Un tour de table est fait pour connaître les disponibilités de chacun et les bonnes volontés qui pourraient être sollicitées. Le parking sera essentiellement sur la parcelle mise à disposition par les Eric Boyer sur le plateau en haut du bourg mais M. Monteil a également sollicité Mme Fouillade des Treilles pour avoir accès à son pré en continuité, ce qu'elle et son fermier ont accepté sans hésiter.

➔ Subvention à l'association AÏCONTIS

Ce festival a pris de l'ampleur au fil des années, s'installant tous les deux ans dans l'une des communes des Villages du Midi-Corrézien (périmètre de l'ancienne Communauté de Communes) pour arriver à plus 15.000 visiteurs sur les deux jours à Branceilles il y a deux ans.

Cette association bénéficie d'une grande et efficace équipe de bénévoles mais sollicite les collectivités locales (Département, Communauté de Communes, Communes), en plus des sponsors, pour financer le festival dont l'accès est entièrement gratuit depuis toujours, un effort particulier étant demandé à la collectivité qui reçoit ce festival.

Monsieur le Maire propose donc au conseil, eu égard au caractère exceptionnel de cet évènement sur la commune de Ligneyrac, d'accorder une subvention de 1 000 € à l'association Aïcontis pour l'édition 2019 de son Festival de l'Imaginaire ce que le conseil accepte à l'unanimité.

➔ Chemin rural à Leygonie

Monsieur le Maire fait un bref rappel sur l'historique de la situation.

Il explique au Conseil Municipal que le Procès-Verbal de bornage (incluant le plan de bornage) dressé par le Géomètre-Expert à l'issue de cet accord et signé par toutes les parties, fixe pour l'avenir les limites des propriétés et vaut titre. Le Procès-Verbal de bornage fait loi entre les signataires mais aussi entre les acquéreurs et successeurs qui sont de droit subrogés dans les actions par leurs auteurs. Aucun nouveau bornage ne peut être réalisé, dès lors que le plan et le procès-verbal antérieurs ayant reçu le consentement des parties permettent de reconstituer sans ambiguïté la position de la limite. Monsieur le Maire conclut que ces formalités réalisées par le géomètre-expert valant régularisation administrative du plan cadastral, il n'y a pas nécessité d'autres formalités complémentaires. Il propose donc au conseil, qui l'accepte, d'annuler la délibération n°2018-17 et de l'autoriser à finaliser ce dossier.

➔ Point sur l'urbanisme

- Emplacements Réservés : 4 E.R. sont signalés dans le PLU et peuvent être modifiés lors de l'élaboration du PLU intercommunal ;
- Commission Locale Site Patrimonial Remarquable : suite à l'avis du Préfet, le président de la Communauté de Communes du Midi Corrézien – A. Simonet, a arrêté le 25/07/2019 la liste des membres de la commission locale SPR de Ligneyrac. La 1^{ère} réunion de cette réunion est prévue le 29/10/2019.
- PLUi : présentation du Porter à Connaissance par les Services de l'État en réunion communautaire le 09/09/19. Présentation de la nouvelle ABF, Mme Perrot, en remplacement de M. Mercier ;
- Concertation PLUi : mise à disposition, dans chaque mairie, d'un registre de concertation afin de recueillir les interrogations ou requêtes des administrés du territoire.

➔ Informations et Questions diverses

- Réunion présentation programme élagage avec les services du Département le 05/09/19 à Ligneyrac : la demande de la commune de s'associer avec le Département pour l'élagage au niveau communal n'est pas réalisable car le Département a délégué à l'ASAFAC cette mission et cette structure n'a pas les moyens humains de proposer cette prestation à d'autres collectivités ;
- Poteaux réseau Orange : un inventaire de tous les poteaux sur la commune doit être fait (emplacement, n° de plaque, état...) afin de demander à Orange d'effectuer les réparations nécessaires ;
- Plateforme pour containers SIRTOM à Liat : réalisée par les habitants du hameau. Les techniciens du SIRTOM craignent qu'elle ne soit pas assez large pour accueillir le futur container pour les déchets recyclables ;
- Signalements de fissures sur les habitations à cause des conditions climatiques estivales : les conseillers sont sollicités pour recenser les cas éventuels signalés. Il existe une procédure à enclencher pour que le secteur soit déclaré en catastrophe naturelle ;
- Bulletin municipal : sollicitation des associations pour article à insérer dans la prochaine édition et point sur les articles à prévoir.
- Distribution à chaque conseiller de la plaquette mise à jour sur le brûlage des déchets ;

Séance levée à 23h15.